

# **Le Tribalisme Comme Idéologie Légitimatrice de la Hiérarchie Sociale dans les Sociétés Composites : une Étude auprès de Jeunes Camerounais**

***Tsapi Fomena Shadrak,***  
Doctorant en Psychologie sociale,  
Université de Dschang, Cameroun

Doi:10.19044/esj.2020.v16n22p157 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n22p157](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n22p157)

---

## **Résumé**

Le tribalisme est l'un des maux dont souffre un grand nombre de sociétés africaines (Messanga & Nzeuta Lontio, 2020). C'est sans doute cette réalité qui pousse les sciences humaines et sociales à en faire un objet de recherche. Pour la psychologie sociale par exemple, l'intérêt pour un tel sujet pourrait se situer dans la perspective d'une mesure de l'impact de ce phénomène social sur les relations intergroupes. Dans cette logique, et dans celle des études qui établissent un lien entre identité ethnique et Orientation de la Dominance Sociale (Ho et al., 2015 ; Levin et al., 1998), la présente étude propose de considérer le tribalisme comme un mythe légitimisateur qui accentue la hiérarchie sociale et, de ce fait, maintient le pouvoir des dominants sur les dominés. Afin d'atteindre cet objectif, la présente étude a recouru à 138 participants de nationalité camerounaise et d'âge variant entre 17 et 32 ans par le biais de l'échantillonnage accidentel. Les résultats obtenus après l'administration de l'échelle d'Orientation de la Dominance Sociale et d'une échelle d'attitude à l'égard du tribalisme révèlent l'existence d'une corrélation positive entre les deux variables ( $r = .41$ ). Ils apportent ainsi un soutien empirique à la prédiction formulée. Comme contribution théorique, cette étude fournit des données statistiques permettant de répertorier le tribalisme dans la nomenclature des mythes légitimateurs de la hiérarchie sociale.

---

**Mots clés :** Tribalisme, mythe légitimisateur, société composite, dominance sociale, hiérarchie sociale

# **Tribalism as Legitimizing Ideology of the Social Hierarchy in Composite Societies: a Study with Young Cameroonians**

*Tsapi Fomena Shadrak,*  
Doctorant en Psychologie sociale,  
Université de Dschang, Cameroun

---

## **Abstract**

Tribalism is one of the evils from which many African societies suffer (Messanga & Nzeuta Lontio, 2020). It is undoubtedly this reality which prompts the human and social sciences to make it an object of research. For social psychology, for example, the interest in such a subject could lie in the perspective of measuring the impact of this social phenomenon on intergroup relations. In this logic, and in that of the studies which establish a link between ethnic identity and Orientation of Social Dominance (Ho et al., 2015; Levin et al., 1998), the present study proposes to consider tribalism as a legitimizing myth which accentuates the social hierarchy and, therefore, maintains the power of the dominant over the dominated. In order to achieve this objective, the present study used 138 participants of Cameroonian nationality and of ages varying between 17 and 32 years by means of accidental sampling. The results obtained after the administration of the Orientation of Social Dominance scale and of an attitude towards tribalism scale reveal the existence of a positive correlation between the two variables ( $r = .41$ ). They thus provide empirical support to the prediction formulated. As a theoretical contribution, this study provides statistical data making it possible to list tribalism in the nomenclature of legitimizing myths of the social hierarchy.

---

**Keywords:** Tribalism, legitimizing myth, composite society, social dominance, social hierarchy

## **Introduction**

La société camerounaise fait face à de multiples défis et problèmes. Certains sont liés au développement et au progrès, d'autres, en revanche, sont inhérents à sa composition multiethnique. Qu'il s'agisse de la répartition des ressources, de la vie politique ou même des questions économiques, l'ethnicité tend à s'inviter au débat. Cette intrusion entraîne des phénomènes subséquents ayant la particularité de mettre à mal la cohabitation pacifique des populations.

L'un des plus saillants est sans conteste le tribalisme. Dans les faits, les propos à caractère tribal caractérisent la scène sociopolitique du Cameroun ; entre discriminations et invectives tribales, les réseaux sociaux, mais aussi la scène politique constituent un terrain pour ce phénomène. Dans une « Enquête sur le tribalisme 2.0 », le site d'information en ligne Camerounweb du 15 août 2016 révèle une montée du discours ethnocentrique sur internet tout en mettant en garde contre toute exagération. Quoi qu'il en soit, l'ampleur du phénomène est telle que le législateur camerounais, depuis le 24 décembre 2019, condamne jusqu'à 2 ans de prison toute personne reconnue coupable de propos haineux à caractère tribal (Cameroun-info.net, 28 décembre 2019). Si dès lors, le tribalisme a un intérêt du point de vue juridique, pour les sciences humaines et sociales il est davantage une curiosité aux implications nombreuses. Pour la psychologie sociale, discipline dans laquelle s'insère la présente recherche, ce phénomène sociétal rentre dans le cadre des discriminations, c'est-à-dire des traitements négatifs adoptés à l'égard des individus, sur la base de leur appartenance catégorielle tribale. Il s'agit précisément d'un repli identitaire causé par la quête du pouvoir (Tchagneno, 2014). Concrètement, cet article se consacre à l'analyse du tribalisme sous le prisme de la théorie de la dominance sociale. Il s'agira de présenter ce phénomène dans le contexte multiethnique camerounais, et de voir si on peut le considérer comme un instrument de contrôle de la hiérarchie intergroupe dans ce contexte.

### **Problématique**

Le mot tribalisme est d'usage courant. Néanmoins, il s'agit d'un concept polysémique dont la perspective théorique et l'appréhension sociale peuvent prêter à confusion. Ainsi, afin de montrer dans quelle perspective il peut être considéré comme un enjeu de pouvoir, il importe pour la présente étude de lever toute ambiguïté sur son sens véritable et les dimensions qu'il renferme. Dans son sens premier, le terme tribalisme renvoie à l'organisation sociale par tribu (Lantier, 1969). C'est également toute forme d'organisation sociale fondée sur la tribu (Dictionnaire Larousse en ligne, 2019). De ces deux considérations, il ressort que le tribalisme, dans son sens originel, est un concept qui rend compte d'une certaine réalité sociologique. Ainsi, il faut évoquer ce concept quand on veut désigner toute société qui met au centre de son fonctionnement et de sa politique de gestion, les diverses catégories ethniques et/ou tribales qui la composent.

Selon Adeyelu (2018), une meilleure appréhension du tribalisme passe par l'examen du mot tribu en lui-même. Il s'agit, selon lui, d'un groupe de personnes connectées et partageant en commun aussi bien les croyances religieuses, les affiliations politiques ou des équipes sportives, entre autres. Il va de soi qu'une définition du tribalisme qui, au-delà de la tribu au sens strict, tient compte des catégories sociales, élargit considérablement les perspectives

d'analyse. Ainsi, le tribalisme comme organisation de la société forgée sur les catégories qui la composent tend à se poser comme une donnée positive à la fois dans son principe, son application, ainsi que son but, qui est la valorisation de toutes les entités groupales. Les politiques des quotas connues sous le nom d'*affirmative action* aux États-Unis ou d'équilibre régional au Cameroun illustrent bien cette réalité. La première renvoie à une mesure d'allocation des ressources qui prend en compte les appartenances des individus aux groupes ou communautés sous-représentés aux États-Unis (Sabbagh, 2011). Pour ce qui est de la seconde, d'après le Décret n° 82/407 du 7 septembre 1982, elle consacre au plan législatif, le fait que l'État du Cameroun alloue des quotas aux personnes originaires des différentes régions du pays dans les concours et recrutements au sein de la fonction publique ; le but étant la protection des minorités ethniques. Ainsi, cette forme d'organisation du fonctionnement et de l'administration des États sur fond de « tribalisme » apparaît comme une donnée positive.

Même si on peut le percevoir positivement comme un système de valorisation des appartenances groupales, le tribalisme a également une connotation négative. L'une des plus célèbres formes d'organisation sociale basée sur la tribu est le système de castes qu'on retrouve en Inde. Seulement, il s'agit d'un système hautement controversé. Pour Deshpande (2005), le point de vue de la sociologie à propos du système de castes est que ce dernier fait l'apologie de l'inégalité, en prétextant qu'on ne peut concevoir de hiérarchie sans inégalité. En effet, la réalité de ce système est qu'il garantit une bonne position sociale ou hypothèque les chances d'émergence sociale des individus en fonction de leur caste d'appartenance. Pour Loire (2017), ce système tribal a des conséquences néfastes autant dans les domaines de la politique, de l'économie que de l'éducation. Dans une autre acception, Asongu et Kodila-Tedika (2016) considèrent le tribalisme comme une doctrine. Ils perçoivent ce phénomène comme le principe qui veut que les individus soient favorisés uniquement parce qu'ils sont membres de l'endogroupe. Dans cette perspective, on s'imagine bien que les membres des exogroupes seront sujets à une discrimination irrationnelle. Allant dans ce sens, Nothwehr (2008) que cite Sanou (2015) affirme que le tribalisme regroupe les attitudes et pratiques d'extrême loyauté envers sa tribu et de diabolisation des autres tribus. C'est dire qu'en plus de son aspect organisationnel, ce phénomène social a un aspect comportemental.

Il ressort de ce qui précède que le tribalisme est, à la base, une donnée positive qui promeut l'existence de sociétés sans discrimination ethnique ou culturelle. Mais, il a également des aspects négatifs. En d'autres termes, concevoir le tribalisme uniquement dans son approche sociologique (organisation des groupes qui composent la société) peut dissimuler des réalités psychologiques importantes dans l'analyse de la dynamique sociale.

De même, il serait erroné de ne percevoir ce phénomène que dans son versant péjoratif ; auquel cas, on occulterait l'une de ses dimensions importantes : garantir la cohésion et l'équilibre social. Ainsi, le tribalisme est une réalité complexe qui exige d'être appréhendée dans une approche holistique. Pour Kougoum (2009), il est loin d'être une simple organisation de la société. Il doit plutôt être appréhendé dans une logique émotionnelle ; laquelle est capable de pousser les individus à des actions conflictuelles allant jusqu'au génocide. En effet, du point de vue de cet auteur, on peut le concevoir comme : « un sentiment d'appartenance et d'identité ethnique (qui) revêt désormais une signification péjorative plus politique et idéologique que culturelle, en ce qu'il recouvre, sur fond de participation inégalitaire au pouvoir des haines, hostilité et rivalités groupales nocives à la construction nationale » (Kougoum, 2009 : 159). Cette définition connote une évolution du concept de tribalisme qui part progressivement de la valorisation de la différence à sa dévalorisation. Dans l'imaginaire populaire, en effet, le tribalisme est davantage conçu comme une tendance à discriminer les membres de l'exogroupe ethnique plutôt qu'une forme d'organisation sociale. Cela peut se comprendre par le fait que ce genre d'attitudes et/ou de comportements prend de l'ampleur, et les conséquences ont un écho considérable. C'est dans cette approche du tribalisme comme idéologie/discrimination que s'inscrit la présente étude. En prenant le contexte camerounais comme exemple, on se demande tout d'abord quelles sont les causes de l'émergence d'un tel phénomène ?

Selon Tchagneno (2014), la réponse à ce questionnement se trouve dans la volonté de « l'adosser aux institutions officielles ou sur des politiques insoupçonnables », avec pour but le maintien du pouvoir. Cela suppose, à tort, que le tribalisme n'est qu'au service des groupes dominants puisque c'est eux qui ont un contrôle sur l'appareil institutionnel. Or, les éléments factuels montrent au quotidien qu'autant ceux qui convoitent le pouvoir, ceux qui le détiennent sont victimes du tribalisme. Dans la logique populaire au Cameroun qui veut que l'individu détenteur du pouvoir politique ou décisionnel soit le représentant de son groupe ethnique d'appartenance, on peut en effet constater avec Onana Onomo (2002) l'existence d'un *tribalisme d'affrontement* entre Bamiléké (à la recherche du pouvoir) et Bété (détenteurs du pouvoir). Dès lors, le questionnement ci-dessus, supposé contribuer à la proposition du tribalisme comme mythe légitimisateur au service des dominants et des dominés doit au préalable prendre en compte la condition minimale d'émergence de toute discrimination : la simple présence d'une catégorie identifiée comme un exogroupe (Tajfel & Turner, 1986).

Si la définition du tribalisme touche aux questions d'identité ethnique, il faut sans doute chercher les raisons de son émergence au Cameroun dans la pluralité ethnique qui caractérise ce pays. Le Cameroun porte l'étiquette d'« Afrique en miniature », en raison de son riche potentiel en ressources

naturelles, de sa géographie, mais aussi de son peuplement (Tchawa, 2012). Il faut noter, en effet, que sur le plan démographique, le Cameroun est fortement diversifié, avec plus de 240 groupes ethniques répertoriés (Tchindjang, n.d.) que l'on peut cependant regrouper en de grands ensembles de populations, comme des sortes de supra-catégories. Comme l'affirme Marguerat (1976 : 11) :

« Cette extrême diversité, qui est l'un des facteurs essentiels de l'évolution du pays (avec des aspects positifs et d'autres, négatifs), pose de très difficiles problèmes de classement, qu'aggravent encore les enchevêtrements territoriaux. Pour être synthétiques, on est obligé de mélanger plusieurs types de critères : linguistiques (division entre peuples bantous, dont les langues ont de fortes parentés « bantoïdes » ou « semi-bantou », qui leur ressemblent quelque peu, et « soudanais », c'est-à-dire tous les autres...), culturels (quand les modes d'organisation sociale ou bien l'Islam fondent les différences), historiques (d'anciens voisinages ont créé par osmose de nombreuses affinités, que les migrations récentes sont venues bousculer et morceler), géographiques (quand les contraintes du milieu naturel ou la pression démographique obligent des gens différents à l'origine à se comporter de la même manière). »

Il apparaît ainsi que l'ethnicité plurielle du Cameroun constitue à la fois une grande richesse, mais aussi un obstacle important pour le développement du pays. Pour la psychologie sociale, notamment les travaux portant sur la dynamique des groupes, la diversité peut être un atout pour la progression des groupes et des individus qui les composent. Par exemple, dans leur *expérience de la cave des voleurs*, Sherif et al. (1961) montrent que pour surmonter un obstacle, des groupes en compétition peuvent faire fi de leurs différences et coopérer. Cependant, comme le fait remarquer Rivard (2007), la diversité peut également être un véritable frein à la construction d'une communauté ; toute chose qui vient conforter l'idée que le pluralisme ethnoculturel du Cameroun est à la fois un atout et un problème. Les événements qui ont cours dans le Nord-ouest et dans le Sud-ouest de ce pays depuis novembre 2016, labélisés *crise anglophone*, tendent à étayer cette réalité. Dès lors, faut-il craindre la diversité ?

Dans chaque région du monde, la composition multiethnique est considérée comme une richesse. Cela est dû sans doute au fait que la diversité de cultures est synonyme d'une diversité d'opinions, d'idéologies et de philosophies, et que la contradiction, comme principe hégélien, est l'essence même de toute chose (Gregoire, 1946). Ainsi, la différence dans les modes de pensée serait en soi une valeur à préserver. Seulement, cette manière de considérer les choses ne fait pas l'unanimité, car la différence, qui chemine

avec l'étrangeté et le danger, peut entraîner méfiance et malaise. Dans cette logique, Onana (2005) considère le foisonnement ethnique que l'on reconnaît au Cameroun comme un danger pour la construction nationale. Pour cet auteur, en effet, la diversité des tribus tend à être une *épée de Damoclès* qui plane sur ce pays. L'argument qui sous-tend cette position réside dans les rivalités pour le positionnement hiérarchique entre les grands groupes ethniques, dont notamment les Bamiléké et les Bété. Pour cet auteur, à la faveur du retour au multipartisme au cours de la décennie 1990, ces deux groupes ethniques sont rentrés dans la logique d'un *tribalisme d'affrontement* qui se caractérise par sa sophistication. En effet, contrairement au tribalisme primaire qui se situe au niveau émotionnel, le tribalisme sophistiqué ou d'affrontement est un outil de combat multidimensionnel par le biais duquel un groupe recherchant l'hégémonie s'engage dans des opérations tactiques pour vaincre les autres groupes et asseoir sa domination, au moyen d'une direction structurée, de buts clairement définis, de moyens logistiques importants, et d'alliances, y compris avec des étrangers (Messanga & Dzuetso Mouafo, 2017). Cet exemple spécifique indique bien que la multiplicité des ethnies ou des tribus est une source importante de conflictualité dans la société camerounaise. Si ces conséquences de la pluralité ethnique sont plus souvent visibles au niveau social, il demeure que pour les nouveaux États d'Afrique subsaharienne (n.d.), le milieu politique est tout aussi concerné ou affecté.

En contexte camerounais, la question de la représentativité des ethnies au sein de l'appareil gouvernemental est une réalité indéniable (Les nouveaux États d'Afrique subsaharienne, n.d.). En réponse à cette préoccupation sociétale, un dispositif législatif a été mis sur pied pour régler l'épineux problème de la répartition du "*gâteau national*" entre ces différents groupes en passant par le biais des quotas de places dans les concours et recrutements au sein de la fonction publique (équilibre régional). L'importance de ce dispositif découle du fait que dans ce pays, la question de l'ethnie et de la tribu s'est invitée dans le débat sur la gestion de l'État. Malheureusement, cette prise en compte des appartenances catégorielles tribales dans le processus d'intégration nationale a pour corollaire le tribalisme « malsain ». Il en résulte que les ethnies dominées sont discriminées, à tel point que l'exclusion, les citoyens de seconde zone ou encore les « allogènes politiques » sont les résultats de la démocratisation (Tessy Bakary, 1998 cité dans Les nouveaux États d'Afrique subsaharienne, n.d.). Une expression comme *ethnisme d'état* (Onana, 2005) résume bien la situation du pluralisme dans le milieu politique camerounais, puisque les appartenances ethniques ou tribales apparaissent comme les variables les plus importantes dans la gestion des personnes et des biens. Dans cette logique, la pluralité ethnique est un frein pour la bonne gouvernance des États et l'efficacité des actions gouvernementales (Assongu & Kodila-Tedika, 2016). La tribu devient ainsi un moyen à part entière de la

gouvernance, et plus encore, un outil de domination des uns sur les autres. C'est dans cette optique que la présente recherche propose qu'au Cameroun, le tribalisme est un instrument de hiérarchisation sociale.

Pour présenter le tribalisme comme vecteur de la hiérarchie sociale et donc du pouvoir, il importe de s'appesantir sur deux entités importantes, à savoir l'État et la tribu. Selon Messanga (2018), ces deux entités sont condamnées à coexister dans les sociétés africaines postcoloniales. La raison en est qu'il s'agit en réalité d'une juxtaposition de deux modes de gestion de la cité ou de la communauté, car si la colonisation a imposé à l'Afrique un mode d'administration occidentale, celui-ci est venu se superposer à un mode de gestion local, bien ancré dans les mœurs. C'est sans doute pourquoi Bukasa-Muteba (2010) oppose le tribalisme (en tant qu'organisation sociale) au mode de gestion des États néocoloniaux en Afrique. Dès lors, la relation entre l'État et la tribu devient difficile à expliciter.

Chaque tribu est un groupe dont les membres mettent en avant le potentiel qui peut leur assurer une distinctivité positive par rapport aux autres (Brewer, 1991). En revanche, l'État, parce qu'il est un groupe supraordonné, se doit de garder une certaine impartialité. Cela signifie par exemple que face aux questions liées à la culture, qui tendent parfois à opposer les tribus, le rôle de l'État devra consister en la valorisation sans discrimination de toutes les cultures. Autrement dit, la collaboration entre ces deux entités doit déboucher sur une valorisation du tribalisme au sens sociologique du terme, dans l'optique de valoriser toutes les entités tribales. Or, les personnes qui représentent l'État sont d'abord des membres des tribus (Messanga, 2018). Dès lors, comment s'assurer que ceux-ci taisent leurs appartenances tribales au profit de l'appartenance à la supracatégorie ? Bien plus, comment le tribalisme en tant que discrimination des exogroupes tribaux devient-il un instrument d'assujettissement des autres ?

Le journal *Le Messager*, dans son édition du 18 octobre 2018, relayait les propos d'un politique camerounais qui affirmait que le régime gouvernant « a injecté le tribalisme dans les veines des Camerounais » (p.3). Ces propos rentrent en résonance avec ceux de l'un des acteurs de la lutte anticoloniale au Cameroun : Ruben Um Nyobe. À propos du tribalisme, ce dernier mettait en garde, bien avant l'indépendance, contre la tendance des politiques à se servir des identités tribales pour des luttes politiques personnelles. Sans vouloir minimiser la valeur de l'ethnie qu'il considère comme le socle de la culture nationale, Um Nyobe s'oppose au « tribalisme périmé » et au « nationalisme rétrograde ». Pour Mankou (2007), en contexte africain, le tribalisme est une source de guerre, une « arme du politique et des politiques ». En effet, la discrimination de groupes tribaux en Afrique et particulièrement au Cameroun est un fait avéré, notamment pour les minorités (Eyenga, 2017). Si dans certains pays comme le Rwanda, ce fléau a conduit au génocide, au Cameroun,

ses manifestations sont plus subtiles, comme à l'embauche (Roubaud, 1995) ou encore à l'entrée des grandes écoles prestigieuses, comme le relèvent régulièrement les médias. Par exemple, dans une publication du 22 août 2019, le site d'information en ligne *Coups Francs* relève des éléments manifestes au dernier concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Précisément, il attire l'attention sur le fait que la majorité des admis étaient originaires de certaines régions et de certaines localités précisément, contre tout respect de l'équilibre régional. Dans ce type de situations, la tribu ou plutôt le dénigrement et la discrimination des tribus, constitue un véritable instrument de distribution des ressources qui favorise d'emblée certains groupes au détriment des autres, et entretient par contrecoup les écarts intergroupes et la hiérarchie sociale. Toutefois, on se demande, au regard du caractère non coercitif que revêt le tribalisme, comment il contribue véritablement au clivage de la société en pôles dominant et dominé.

Percevoir le tribalisme comme une variable entretenant un lien avec la hiérarchie et la dominance sociales peut sembler dénué de sens, en raison du fait que pour la psychologie sociale, la hiérarchie sociale émane du surplus économique conséquent qu'enregistre une société (Sidanius & Pratto, 1999). Ainsi, on pourrait d'emblée penser que dans le jeu dominants/dominés observé dans toutes les sociétés dites évoluées, seule la question des ressources importe. Pourtant, comme le font remarquer les concepteurs de la théorie de la dominance sociale, le maintien ou la remise en question de la hiérarchie sociale dépend de bien d'autres facteurs que les variables matérielles. Il s'agit des mythes légitimateurs. Sidanius et Pratto (1999) en distinguent deux types : les mythes *atténuateurs* et les mythes *accentuateurs* de la hiérarchie.

Selon Ho et al. (2015), les mythes légitimateurs renvoient à deux forces contradictoires dont le rôle sous-jacent est de maintenir les équilibres au sein de la hiérarchie sociale. Il s'agit en réalité d'idéologies pro dominance (mythes accentuateurs) et d'idéologies pro égalitarisme (mythes atténuateurs). Pour Dambrun (n.d.), la notion de mythes légitimateurs doit être comprise comme l'ensemble constitué de valeurs, de croyances, d'attitudes, d'idéologies et de stéréotypes à travers lesquels l'on justifie de manière raisonnable, et donc logique, l'ordre social existant. Cela signifie que les mythes légitimateurs ont pour fonction de réguler le niveau de tension que l'individu pourrait ressentir dans une situation objectivement discriminatoire pour les uns et avantageuse pour les autres. En d'autres termes, ceux-ci dédouaneraient les individus d'une quelconque responsabilité, facilitant alors leurs attitudes et comportements négatifs à l'égard d'un exogroupe faible (Hyers, 2006). Ainsi, grâce aux mythes accentuateurs de la hiérarchie sociale, les individus peuvent relativiser la situation, généralement injuste et dévalorisante, dans laquelle sont les membres de l'exogroupe faible. En adoptant ou en partageant les mythes légitimateurs, ils se préservent de la

dissonance cognitive qui pourrait émaner du ressenti émotionnel dû au fait de voir les groupes dominés vivre dans des conditions difficiles, en comparaison à leur propre vécu. Comment le tribalisme s'insère-t-il dans une telle logique pour servir comme mythe légitimisateur de la hiérarchie sociale ?

Il ressort de ce qui précède que les mythes légitimateurs sont davantage des justifications intellectuelles et morales (Pratto et al., 2006). En parlant de « justifications », on fait référence au fait qu'ils sont parfois fondés sur des jugements et toutes sortes d'appréciations non objectives ; le but étant de trouver une logique à l'ordre existant. C'est pourquoi la stéréotypisation y serait fortement impliquée. L'approche psychosociologique des stéréotypes les conçoit comme des théories et des généralisations intuitives qu'utilisent les individus au quotidien et de manière routinière (Bordalo et al., 2016). L'intuition mentionnée ici vient rappeler le caractère non factuel des stéréotypes qui pourraient alors n'être que le fruit de créations intellectuelles, même si la littérature s'accorde sur leur base véridique. En effet, selon Légal et Delouée (2015), les stéréotypes, dans leur grande majorité, ont un fond de vérité (le noyau de vérité d'après Allport, 1954) et/ou une base erronée. On peut légitimement se demander d'où vient cette base erronée, et par ricochet celle des mythes légitimateurs.

La modification d'une information ou l'exagération d'une vérité est rarement anodine ; elle escompte généralement un effet spécifique. C'est sans doute pourquoi la littérature sur les stéréotypes révèle que ceux-ci sont généralement discriminatifs. Or, pour Légal et Delouée (2015), il existe un lien étroit et une interdépendance entre stéréotypes, préjugés et discrimination. Comment le tribalisme s'imbrique-t-il dans une telle configuration ? Dans son aspect négatif, ce phénomène social a été défini comme l'ensemble des attitudes et comportements négatifs et hostiles à l'égard des exogroupes ethniques. S'il doit être considéré comme un mythe légitimisateur de la hiérarchie sociale, cela se justifiera sans doute par le fait qu'il s'agit d'un système idéologique, stéréotypique, et discriminatoire vis-à-vis des membres des exogroupes. Parce que le tribalisme est un dénigrement de ces individus, il contribue par contrecoup à leur maintien dans une position peu avantageuse, en termes de valeur et donc possiblement de hiérarchie. C'est la position que partagent Kougom (2009) et Um Nyobè. Pour le premier, le tribalisme est péjoratif à la fois du point de vue politique et idéologique. Pour le second, c'est une arme politique et un instrument de manipulation. Ainsi, théoriquement, le tribalisme peut être conçu comme un mythe légitimisateur qui accentue la hiérarchie sociale, parce qu'il provoque des attitudes hostiles et des comportements discriminatoires dont la finalité est de pousser ou de maintenir les membres de l'exogroupe qui en sont la cible dans une position désavantageuse. Seulement, ce lien théorique est hypothétique jusqu'alors. Autrement dit, cette conception ne bénéficie pas encore d'un soutien

empirique dans la littérature existante. D'où la question de recherche formulée comme suit : quel est le lien entre le tribalisme et l'Orientation de la Dominance Sociale, conçue comme le degré auquel les individus soutiennent la hiérarchie sociale constituée de groupes dominants au sommet et de groupes dominés à la base ?

La littérature psychosociale établit l'existence d'un lien entre les mythes légitimateurs de la hiérarchie sociale et l'Orientation de la Dominance Sociale (Pratto et al., 1994 ; Sidanius & Pratto, 1999). Or, la présente recherche propose le tribalisme comme mythe accentuateur de la hiérarchie sociale basée sur les groupes. Il en découle que le lien entre l'Orientation de la Dominance Sociale et le tribalisme devient hypothétique, parce qu'encore non établi formellement par une recherche empirique. La présente recherche entend vérifier ce lien, en mettant à l'épreuve l'hypothèse suivante : *il y a un lien positif entre tribalisme et Orientation de la Dominance Sociale*. Autrement dit, on s'attend à ce que le niveau de soutien des individus à la hiérarchie sociale (évalué par le biais de l'Orientation de la Dominance Sociale) augmente au fur et à mesure qu'ils révèlent des attitudes endofavorables et exodéfavorables basées sur l'appartenance catégorielle tribale de leurs vis-à-vis (tribalisme). Cette hypothèse se situe dans la continuité des travaux qui révèlent l'existence de liens corrélationnels entre l'identité ethnique et l'Orientation de la Dominance Sociale (Ho et al., 2015 ; Levin et al., 1998). Ces recherches révèlent, par exemple, que l'amour pour son groupe ethnique (endofavoritisme) est positivement corrélé à l'Orientation de la Dominance Sociale, tout en confirmant l'hypothèse d'invariance qui veut que le lien soit plus fort chez les membres des groupes dominants. Ainsi, l'originalité et l'apport théorique de l'hypothèse formulée dans cette étude découlent du fait que l'endofavoritisme n'est pas synonyme de discrimination à l'égard des exogroupes.

## **Méthode :**

### **A. Participants :**

Pour la réalisation de cette étude, 138 jeunes adultes (87 hommes et 51 femmes) ont participé librement et sous anonymat total. Grâce à un échantillonnage non probabiliste de type accidentel, ils ont tous été rencontrés dans la ville de Douala sur la base de leur niveau d'éducation. Autrement dit, toute personne qui a priori avait des aptitudes intellectuelles pour remplir les instruments était sollicitée. C'est pourquoi la plupart des participants étaient des étudiants rencontrés sur le campus de l'Université de Douala. Les autres participants ont été rencontrés dans des lieux de travail de bureau (travail à col blanc). Ainsi, non seulement la seule précaution consistant à sélectionner des individus suffisamment instruits a été prise pour garantir la représentativité qualitative (capacité de discernement et aptitude à comprendre les instruments

de mesure), mais aussi, les étudiants ont été privilégiés parce que la plupart des études de psychologie recourent aux étudiants (Foot & Sanford, 2004). Le milieu universitaire est en effet un lieu de convergence des couches sociales et de cultures différentes et donc, un milieu diversifié. En l'occurrence, la ville de Douala considérée comme la plus peuplée du Cameroun avec une population avoisinant 3 millions d'habitants selon les estimations non officielles reçoit les individus de tout bord. Cela accroît ainsi les chances de rencontrer un échantillon diversifié au sein de l'université de Douala. La réticence des individus à aborder, la question du tribalisme dans le cadre de cette recherche a restreint la possibilité de constituer un plus large échantillon. L'âge des participants varie entre 17 et 32 ans ( $M = 26$  ans ;  $É.-T. = 6,45$ ). La collecte des données proprement dite s'est déroulée pendant le mois de septembre 2019.

## **B. Matériel et procédure :**

Deux échelles psychométriques ont été utilisées dans cette étude, dont une échelle standardisée (l'Échelle d'Orientation de la Dominance Sociale) et une échelle construite pour les besoins de cette recherche (l'échelle du tribalisme). Les participants répondaient individuellement à chacune d'elles, après avoir été informés de la nature de l'étude (une étude de psychologie sociale portant sur les relations intergroupes) et rassurés de ce que l'anonymat de leurs réponses sera respecté.

### **Échelle d'Orientation de la dominance sociale**

La mesure de l'orientation de la Dominance Sociale a d'abord été conçue par Pratto et al. (1994). Ces auteurs ont mis au point une échelle bidimensionnelle mesurant la dominance (Orientation de la dominance sociale-Dominance ou ODS-D) et l'égalitarisme (Orientation de la dominance sociale-Égalitarisme ou ODS-É). Cette échelle constituée de 16 items rédigés en langue anglaise ( $\alpha = .92$ ) a, depuis lors, été traduite en langue française pour les participants francophones. Sa version française a gardé la même nomenclature en termes du nombre d'items et de dimensions (Duarte et al., 2004). Elle a de bonnes qualités métrologiques ( $\alpha = .80-.88$ ). Dans le but d'éviter tous les biais liés à la traduction des instruments, c'est cette version qui a servi à la collecte des données dans la présente étude, en raison du fait que tous les participants étaient des Francophones.

### **Échelle d'Attitude à l'Égard du Tribalisme (ÉAÉT)**

À la période de la collecte des données (septembre 2019), la littérature consultée ne proposant aucun instrument de mesure de l'attitude à l'égard du tribalisme, on a dû en concevoir un (l'ÉAÉT). Comme son nom l'indique, cette échelle mesure l'attitude que les individus ont à l'égard du tribalisme.

Autrement dit, les données recueillies par cet instrument permettent de dire si les participants sont favorables ou défavorables aux attitudes et comportements discriminatoires basés sur l'appartenance catégorielle tribale des individus. En suivant le paradigme de Churchill (1979), l'instrument a été développé sur une dimension. Cette unidimensionnalité porte précisément sur la conception du tribalisme en tant qu'*idéologie et discrimination*. Selon Bukasa-Muteba (2010), au-delà du fait que le tribalisme est d'abord conçu comme une forme d'organisation sociale, il renvoie aussi au favoritisme des membres de l'endogroupe tribal et à la discrimination des exogroupes. C'est à cette forme de tribalisme que s'intéresse la présente étude, puisqu'elle permet de situer ce phénomène social dans la perspective des enjeux de pouvoir.

Construite suivant le paradigme de Churchill, la version initiale de l'ÉAÉT qui a servi dans cette étude est constituée de 11 items. Par exemple, l'item 2, codé à l'endroit, propose que : « Ceux qui se lient d'amitié uniquement avec des individus appartenant à leur groupe ethnique ont des raisons que je peux comprendre » ; l'item 3, codé à l'envers, est formulé comme suit : « Un recruteur qui n'engage du personnel que parmi ceux qui sont de sa tribu a tort. » Pour chacun de ces items, les participants doivent donner leur avis sur une échelle de Likert en 6 points, allant de 1 (fortement en désaccord) à 6 (fortement en accord). Ce format constitué d'un total de possibilités de réponses pair a été choisi pour neutraliser un possible biais de réponse modéré en obligeant les participants à choisir une position (attitude positive ou attitude négative). Le tribalisme, du moins sa dimension idéologie et discrimination, ayant une connotation péjorative, ce format de l'échelle de Likert permet également de contrôler toute tendance au biais de désirabilité sociale, qui pousserait les individus à vouloir préserver une image de soi positive. Allant dans le même sens, l'on a formulé une consigne censée détourner l'attention des participants, en affirmant que l'instrument mesure le lien entre valeurs traditionnelles et valeurs modernes. Au final, 8 items ont été retenus dans l'ÉAÉT. Son indice de fiabilité alpha de Cronbach (.72) est supérieur à la norme requise pour un instrument de cette nature (.70 selon l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, 2014). En d'autres termes, en se situant dans la théorie classique des tests, cette méthode psychométrique n'est pas critiquable sur sa fiabilité. Elle peut donc être utilisée, parce qu'elle remplit les conditions minimales requises.

## Résultats

La présentation des résultats de la présente étude se focalise sur les analyses descriptives et inférentielles des données collectées auprès des participants après l'administration des deux échelles de mesure présentées ci-dessus.

**Tableau 1 :** Moyennes et Écart-types des Scores d'Attitude à l'Égard du Tribalisme et d'Orientation de la Dominance Sociale

	N	Moyenne	Écart-type
Attitude à l'égard du tribalisme	138	29,4375	8,56325
Orientation de la dominance sociale	138	38,6321	4,24155
N valide (list wise)	138		

Le tableau 1 présente les données descriptives des deux échelles administrées aux participants. Il révèle notamment que, de manière générale, les individus interrogés n'ont ni une forte inclinaison au tribalisme ni une forte Orientation de la Dominance Sociale, ( $M = 29,43$  ;  $É.-T. = 8,56$  et  $M = 38,63$  ;  $É.-T. = 4,24$  respectivement). Cela signifie que, visuellement, les individus opposés à la hiérarchie sociale constituée de groupes asymétriques s'opposent également au tribalisme, une idéologie de légitimation de la hiérarchie sociale. Autrement dit, on peut déjà suggérer l'existence d'un lien entre tribalisme et Orientation de la Dominance Sociale. Mais, qu'en est-il réellement ?

**Tableau 2 :** Analyse de la Corrélation entre Tribalisme et Orientation de la Dominance Sociale

		ODS	AÉT
Orientation de la dominance sociale (ODS)	Corrélation de Pearson	1	,410
	Sig. (bilatérale)		,119
	N	138	138
Attitude à l'égard du tribalisme (AÉT)	Corrélation de Pearson	,410	1
	Sig. (bilatérale)	,119	
	N	138	138

Le tableau 2 présente les liens corrélacionnels entre l'Orientation de la Dominance Sociale et l'attitude à l'égard du tribalisme. Ceux-ci, notamment la corrélation de Pearson, sont positifs et significatifs ( $r = .41$  ;  $p < .01$ ). On peut interpréter ces chiffres comme étant des indices de l'existence d'une corrélation positive entre l'Orientation de la Dominance Sociale et le tribalisme, dans la mesure où, d'un point de vue statistique, la progression ou la régression de l'un entraîne parallèlement la progression ou la régression de l'autre, dans le même sens. Autrement dit, plus l'individu est favorable à la hiérarchie sociale constituée de groupes asymétriques, plus il sera enclin à approuver les attitudes et comportements discriminatoires basés sur les appartenances tribales, et vice versa. En considérant que le tribalisme est un mythe légitimisateur, c'est-à-dire une croyance que les exogroupes tribaux

sont inférieurs, ennemis, voire bons à combattre, les données présentées dans le tableau ci-dessus apportent un soutien empirique à la thèse que cette idéologie peut être utilisée pour acquérir, justifier ou maintenir une position hiérarchique dominante et avantageuse, par le biais d'attitudes et de comportements discriminatoires à l'égard des membres des exogroupes tribaux.

## **Discussion**

La présente étude analyse le tribalisme comme idéologie de légitimation de la hiérarchie sociale. Elle part de l'idée que le tribalisme comme idéologie discriminative des exogroupes est comparable à un mythe légitimisateur. La présente section analyse les données observées sous le prisme des autres résultats de recherche, qui établissent des liens entre mythes légitimateurs et Orientation de la Dominance Sociale. La raison en est que toutes les variables qui ont été reconnues dans la littérature comme étant des mythes légitimateurs présentent un certain niveau de corrélation avec l'ODS.

En le définissant comme la tendance à favoriser ou à avantager les membres de son ethnie ou de sa région au détriment des autres, Bukasa Muteba (2010) place le tribalisme quasiment au même niveau que le racisme ou la croyance en un monde juste. C'est pourquoi l'hypothèse défendue dans cette étude stipule qu'il existe une corrélation entre tribalisme et Orientation de la Dominance Sociale. Les données collectées et interprétées dans la section précédente apportent un soutien empirique à cette prédiction. Celles-ci confortent les conceptions de Sidanius et Pratto (2012), qui proposent que le lien entre le soutien à l'oppression sociale et l'Orientation de la Dominance Sociale peut être trouvé dans divers types de groupes, dont l'ethnie ou la tribu. En effet, la tribu ou l'ethnie sont des groupes d'individus partageant un ensemble de valeurs communes ; d'où la possibilité de faire des comparaisons entre endogroupe et exogroupe tribaux, et de les hiérarchiser.

Selon Pratto et Stewart (2012), les sociétés stables sont celles qui connaissent la hiérarchie sociale avec un ou quelques groupes ethniques, religieux ou politiques au sommet, ayant un pouvoir disproportionné, et plusieurs groupes lésés au bas de l'échelle, ayant en revanche un faible pouvoir et des ressources limitées. Ces auteurs mentionnent, comme le révélaient déjà les concepteurs de la théorie de la dominance sociale, que cet équilibre est assuré par les mythes légitimateurs qui sont de deux ordres. Les mythes légitimateurs qui accentuent la hiérarchie sociale sont ceux qui permettent aux écarts de se créer entre les pôles de la hiérarchie sociale. Il en découle que si le tribalisme en tant qu'idéologie discriminative des exogroupes a une corrélation positive avec l'Orientation de la Dominance Sociale, on peut effectivement dire que c'est un mythe légitimisateur qui accentue la hiérarchie sociale. Dans la conceptualisation de la dominance sociale, Pratto et al. (1994)

ont distingué deux dimensions, à savoir la dominance et l'égalitarisme. L'attitude à l'égard du tribalisme, si elle croit avec le niveau d'Orientation de la Dominance Sociale, révèle forcément qu'au-delà de ce que le tribalisme est une forme de favoritisme, il est surtout un moyen, une arme contre les exogroupes. C'est sans doute pourquoi aujourd'hui au Cameroun la problématique du tribalisme se pose avec acuité.

Comme le révèle la théorie de la dominance sociale, au cœur de la hiérarchisation des catégories sociales se trouve la question des ressources (Dambrun, n.d.). Or, au sein des sociétés actuelles, les ressources sont distribuées par le politique. L'État devient ainsi, de manière subtile, tribaliste envers les communautés les moins bien positionnées. Cette réalité a été soulignée par Messanga (2018 : 55) dans une analyse psychosociale des rapports entre la tribu et l'État au Cameroun, notamment en évoquant le recours à la politique d'équilibre régional comme un indice révélateur

« de la reconnaissance de la tribu comme partie dans la répartition des ressources [...] Cette norme juridique achève de consacrer ce pays comme une ethnocratie reposant sur « un système de gouvernement qui tire ses ressources, précise ses tenants et ses aboutissants essentiellement dans le rapport de force entre les ethnies qui composent la société ».

Cet auteur poursuit en relevant que dans ce contexte ethnocratique, les tribus se livrent un combat à mort pour la maîtrise et le contrôle de l'État et de ses appareils, notamment en créant des pôles de domination politique et administrative. Il résulte de cette lutte que certaines tribus acquièrent plus de puissance que d'autres, formant ainsi une hiérarchie sociale basée sur la tribu, un groupe de type arbitraire (Dambrun, n.d.). Dans ce contexte, pour maintenir la dominance ainsi acquise, la tribalisation de l'État, notamment par la nomination préférentielle des consanguins et l'allocation disproportionnée des ressources publiques aux projets situés dans les localités d'origine des décisionnaires de l'État, est une stratégie à laquelle de nombreux politiques ont recours pour s'assurer le soutien des consanguins et se maintenir dans des positions dominantes (François et al., 2014 a et b).

## **Conclusion**

Le tribalisme est, à la base, une organisation sociale en tribu. Les sociétés actuelles, caractérisées par la pluralité, poussent à donner une toute autre connotation à ce terme. Dans cette seconde acception, il s'agit de toute discrimination à l'encontre des individus non membres de l'endogroupe ethnique. Ce type d'attitude ou de comportement semble émerger dans les situations d'asymétrie de statuts où le surplus économique est conséquent (Sidanius & Pratto, 1999). Celui-ci génère une hiérarchie sociale de type

arbitraire qui, pour se maintenir, promeut l'adhésion à des idéologies légitimatrices des inégalités intergroupes comme le racisme, l'antisémitisme ou le tribalisme auquel la présente recherche est consacrée. Les données recueillies dans la présente recherche valident cette conception. Elles révèlent que le tribalisme peut effectivement jouer un rôle accentuateur des inégalités intergroupes quand il est manipulé dans le domaine sociopolitique, notamment en s'appuyant sur les questions relatives au pouvoir et à l'allocation des ressources entre les groupes ethniques. Dans le contexte camerounais, Um Nyobè dénonçait déjà cette instrumentalisation de la tribu à des fins politiques avant l'indépendance. En fin de compte, le tribalisme est un mythe légitimisateur de la hiérarchie sociale ayant la particularité d'être au service de groupes dominants et des groupes dominés.

### References:

1. Adeyelu, A. (2018). Tribes and Tribalism Processes, Problems and (possible) Solutions in the Organizational Setting. Repéré à <https://medium.com/>
2. Allport, G.W. (1954). *The nature of prejudice*. Reading, MA: Addison-Wesley.
3. Assongu, S. & Kodila-Tedika, O. (2016). Tribalism and Government Effectiveness. *Economics Bulletin*, 37(1), 156-167.
4. Bordalo, P., Coffman, K., Gennaioli, N., & Shleifer, A. (2016). Steréotypes. *Quarterly Journal of Economics*, 131(4), 1753-1794.
5. Brewer, M. B. (1991). The social self: On being the same and different at the same time. *Personality and social psychology bulletin*, 17(5), 475-482.
6. Bukasa-Muteba, P. K. (2010). *Le tribalisme, Analyse des faits et comportements en République démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan.
7. Cameroun-Info.net. (2019, 24 décembre). Cameroun-Législation : Voici la loi sur le tribalisme. Repéré à : <http://www.cameroun-info.net/article/cameroun-legislation-voici-la-loi-sur-le-tribalisme-357705.html>.
8. Churchill, G. A. (1979). A paradigm for developing better measures or marketing constructs. *Journal of Marketing Research*, 16(1), 64-73.
9. Dambrun, M. (n.d.). La théorie de la Dominance Sociale de Sidanius & Pratto. *Laboratoire de Psychologie sociale et cognitive*, Université Blaise Pascale-Clermont Ferrand, repéré à <http://www.prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/dambrunTDS.pdf>

10. Deshpande, S. (2005). Castes et inégalités sociales dans l'Inde contemporaine : Un impensé des sciences sociales. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160, 98-116.
11. Dictionnaire Larousse en ligne. (2019). Repéré à <https://www.larousse.fr/>
12. Duarte, S., Dambrun, M., & Guimond, S. (2004). La dominance sociale et les "mythes légitimateurs" : validation d'une version française de l'échelle d'orientation de la dominance sociale. *Revue internationale de psychologie sociale*, 17(4), 97-126.
13. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec. (2014). *Alpha de Cronbach des variables dérivées-Parties A et B*. Repéré à <https://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca>
14. Eyenga, G. M. (2017). Ethnicité et nouveaux mouvements sociaux au Cameroun. *Émulations - Revue de sciences sociales*, 0(19), 51-70.
15. François, P., Rainer, I., & Trebbi, F. (2014 a). How is Power Shared in Africa? *Econometrica*, forthcoming.
16. François, P., Rainer, I., & Trebbi, F. (2014 b). *The Dictator's Inner Circle*, NBER Working Paper, 20216.
17. Gregoire, F. (1946). Hegel et l'universelle contradiction. *Revue philosophique de Louvain*, 36-73, Repéré à [https://www.persee.fr/docAsPDF/phlou\\_0035-3841\\_1946\\_num\\_44\\_1\\_4038.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/phlou_0035-3841_1946_num_44_1_4038.pdf)
18. Ho, A. K., Sidanius, J., Kteily, N., Sheehy-Skeffington, J., Pratto, F., Henkel, K. E., Foels, R., & Stewart, A. L. (2015). The Nature of Social Dominance Orientation: Theorizing and Measuring Preferences for Intergroup Inequality Using the New SDO 7 Scale. *Journal of Personality and Social Psychology*, 109(6), 1003–1028. Repéré à <http://doi.org/10.1037/pspi0000033>.
19. Hyers, L. L. (2006). Myths used to legitimize the exploitation of animals: An application of Social Dominance Theory. *Anthrozoös*, 19, 194-210
20. Kougoum, G. (2009). Pour une église-communauté-de-paix dans un contexte multiethnique conflictuel. Le cas du Cameroun (Thèse de doctorat en théologie). Université de Montréal : Canada. Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca>
21. Lantier, J. (1969). *Le temps des mercenaires*. Paris, Culture, art, loisir.
22. Légal, J.-B. & Delouée, S. (2015). *Stéréotypes, préjugés et discrimination* (3<sup>e</sup> ed), Paris, Dunod.
23. Les nouveaux Etats d'Afriques subsaharienne. (n.d.). Considérations générales sur les minorités ethniques en contexte de multipartisme et de la démocratisation. Repéré à

- [https://www.codesria.org/IMG/pdf/Chapitre\\_1\\_cameroun.pdf?2946/c787a1112d69eaf3e1a021da4805b620e98a1c46](https://www.codesria.org/IMG/pdf/Chapitre_1_cameroun.pdf?2946/c787a1112d69eaf3e1a021da4805b620e98a1c46).
24. Levin, S., Sidanius, J., Rabinowitz, J. L., & Federico, C. (1998). Ethnic identity, legitimizing ideologies, and social status: A matter of ideological asymmetry. *Political Psychology*, 19(2), 373-404.
  25. Loire, M. (2017). *Le système des castes en Inde en 10 points*. Asialyst. <https://googleweblight.com>
  26. Mankou, B. A. (2007). Le tribalisme, source de violence politique et ethnique en Afrique. *Revue de philosophie et de sciences humaines*. Repéré à <http://journals.openedition.org/leportique/1404>.
  27. Marguerat, Y. (1976). Les peuples du Cameroun. *Vivant univers*, 309. Repéré à [www.documentation.ird.fr/hor/fdi:026](http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:026)
  28. Messanga, G. A. (2018). Les relations entre l'État et la tribu en Afrique : Psychologie sociale des relations intergroupes chez Charles-Robert DIMI. In M. Tsalefac, J. Chatué, & A. L. Tsala Mbani (dir.), *Créativité socio-politique et réécriture de soi en Afrique, Mélanges offerts au Professeur Charles-Robert Dimi* (pp.33-64), Yaoundé : Editions Patrimoine.
  29. Messanga, G. A. & Dzuetso Mouafo, A. V. (2017). Les préjugés des Béti à l'égard des Bamileké : Mise en évidence de l'effet modérateur du contact sur les attitudes intergroupes. In Z. Saha & J. R. Kouesso (dir.), *Les Grassfields du Cameroun : Des fondements culturels au développement humain* (pp. 309-320), Yaoundé : Editions du Cerdotola.
  30. Messanga, G. A. & Nzeuta Lontio, S. (2020). Construction et validation d'une échelle d'évaluation du tribalisme dans les relations intergroupes. *European Scientific Journal*, 16, 10, 196-215. <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n10p195>
  31. Onana, J.-B. (2005). Bamiléké vs Cameroun ? *Outre-Terre*, 11, 337-344.
  32. Onana Onomo, J.-P. (2002). Symétries hégémoniques Béti-Bamiléké et rivalités politiques au Cameroun. Repéré à : [www.ethnonet-africa.org/pubs/p95cir4.htm](http://www.ethnonet-africa.org/pubs/p95cir4.htm)
  33. Pratto, F. & Stewart, A. L. (2012). Social dominance theory. In D. J. Christie (Ed), *The Encyclopedia of Peace Psychology*, First Edition, Blackwell Publishing.
  34. Pratto, F., Sidanius, J., & Levin, S. (2006). Social dominance theory and the dynamics of intergroup relations: Taking stock and looking forward. *European review of Social Psychology*, 17, 271–320.
  35. Pratto, F., Sidanius, J., Stallworth, L. M., & Malle, B. F. (1994). Social Dominance Orientation: A Personality Variable Predicting Social and

- Political Attitudes. *Journal of personality and social psychology*, 68(4), 741-763.
36. Sabbagh, D. (2011). Affirmative Action: The U.S. experience in comparative perspective. *Race, inequality and culture*, 140(2), 109-120.
  37. Sanou, B. (2015). Ethnicity, Tribalism and Racism. *Journal of Applied Christian Leadership*, 4(1), 84-104, Repéré à [www.andrews.edu/](http://www.andrews.edu/)
  38. Tchagneno Tene, C. L. G. (2014). L'idéologisation du tribalisme au Cameroun: une menace pour la paix sociale. In R. Nguetsa, R. Mokoukolo, N. Achi & A. Belhaj (dir), *Psychologie du travail et développement des pays du sud* (pp.121-133), Paris : L'harmattan.
  39. Tchawa, P. (2012). Le Cameroun : une « Afrique en miniature » ? *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 3, 319-338.
  40. Rivard, J. (2007). Les métropoles au défi de la diversité culturelle. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 20(1). Repéré à <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2007-v20-n1-nps1978/016994ar.pdf>
  41. Roubaud, F. (1995). La question ethnique sur le marché du travail à Yaoundé : discrimination ou solidarité ? Contribution pour le Séminaire préparatoire au Sommet Mondial pour le Développement Social (Copenhague, mars 1995). Repéré à [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/b\\_fdi\\_57-58/010025078.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_57-58/010025078.pdf).
  42. Sherif, M., Harvey, O., White, B.J., Hood, W.R., & Sherif, C. (1961). *Intergroup conflict and cooperation: The Robbers Cave Experiment*. Norman: Institute of Group Relations. Norman, Institute of group relations, University of Oklahoma.
  43. Sidanius, J., & Pratto, F. (1999). *Social dominance: An intergroup theory of social hierarchy and oppression*. New York: Cambridge University Press.
  44. Sidanius, J., & Pratto, F. (2012). Social dominance theory. In P. A. M. Van Lange, A. W. Kruglanski, & E. T. Higgins (Eds.), *Handbook of theories of social psychology*, (pp. 418–438), London : Sage.
  45. Tajfel, H., & Turner, J. C. (1986). The social identity theory of intergroup behavior. In S. Worchel & W. Austin (Eds.), *Psychology of intergroup relation* (2nd ed., pp. 7-24). Chicago : Nelson-Hall.
  46. Tchindjang, M. (n. d.). La cartographie linguistique, traceuse de l'histoire, des civilisations et des cultures : une application au Cameroun. *Institut National de Cartographie*, Repéré à : <https://ich.unesco.org>